

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTC (3616)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 08/04/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-1823 Rapport autorisé le : 15-AVR. -2022 14:56

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-22128 / BTC prélevé le 06-AVR. -2022 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	male à ne pas pour mise en on agricole #
Semaine prélèvement		08/04/2022			14	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	08/04/2022	*		41.4	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	08/04/2022	*		16.85	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	12/04/2022	*		12.01	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	12/04/2022	*	-	120.10	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	12/04/2022	*		0.86	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	12/04/2022	*		8.60	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	12/04/2022			14.0	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	14/04/2022	*		4.5	mg/kg MS		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	13/04/2022	*	,	0.93	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		6495	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		5.88	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		1.8	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		5.1	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		49.9	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre	NF EN 13346 méthode C	13/04/2022	*		596	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 3



Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885							
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*	~	67962	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		0.07	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	14/04/2022	*		4.0	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		0.60	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		213	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		9.0	mg/kg MS		
Sodium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		406	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		23.3	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		82.8	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		24609	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	13/04/2022	*		1391	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	13/04/2022			2060	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/04/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/04/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée) XP X33-012 mars 2000	08/04/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	(norme abrogée) XP X33-012 mars 2000 XP X33-012 mars 2000	08/04/2022	*		<0.013	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et **Prélèvements**





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	(norme abrogée)							
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/04/2022	k	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/04/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	08/04/2022		r	< 0.091	mg/kg MS	N. C.	
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/04/2022	*	r	0.53	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/04/2022	*	r	0.24	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	08/04/2022	*	r	0.17	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	11/04/2022	*	r	4.42	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	11/04/2022	*	r	0.167	% MB		
рН	NF EN 15933	08/04/2022	*	r	8.3	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	08/04/2022			19.5	°C		
Refus	NF EN 16179	08/04/2022			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	08/04/2022	*		0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende: BO: BOUE

> Laure MENJOU Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantilions semaine nº: Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) :

ØBoue Seine Aval ↔

D Boue Réglementaire

□ Boue Non Epandable

□ Boue Non-Conforme FNC n°

Visa Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet. Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil,

celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@slaap.fr

Votre commande : BACTERIO BTC (3619)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 04/04/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2022-1766

Rapport autorisé le : 12-AVR. -2022 11:12

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-15043 / BTC prélevé le 04-AVR. -2022 08:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse	Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP MOP 00058	04/04/2022	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	04/04/2022	3.01E+02	NPP/gMS
Semaine prélèvement		04/04/2022	14	-

Observations liées aux résultats :

Matière sèche : 40.1% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-1632)

Résultats :

- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende : BO : BOUE

> Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n°: 2022 – 14 Microbiologie:

Coliformes thermotolérants :

19/04/12

/gMS MS

cherichia Goll : 7 g MS te : VISA Laboratolre

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil,

celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1